



Tourcoing

Hôtel de Ville
10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

Délégation de signature et de fonction à
[REDACTED]

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING
Direction des Finances, de la
Commande Publique,
des Affaires Juridiques et
Immobilières
DFCPAJI_AR2025_0073

Nous, **Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment en son article L. 2122-19 par lequel le Maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature, au directeur général des services et au directeur général adjoint des services et au directeur général et au directeur des services techniques, aux responsables de services communaux ;

Vu l'article R. 2122-8, conférant au Maire le pouvoir de donner, sous sa responsabilité et sa surveillance et en l'absence ou en cas d'empêchement de ses adjoints, sa signature à un ou plusieurs agents communaux ;

Vu la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu le Code Electoral et notamment les articles 18, 72 et 76 ;

Vu le décret n°2018-343 du 9 mai 2018 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la gestion du répertoire électoral unique ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2021 relatif à la télé-procédure pour l'établissement des procurations de vote prévue par l'article R. 72 du code électoral ;

[REDACTED]

Vu la [REDACTED] portant mutation interne de [REDACTED] au poste de responsable du service Election Population ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Ville de donner délégations de signature à certains agents pour la bonne marche de l'administration ;

ARRETONS

Article 1^{er} – Délégation de fonction et de signature est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité à [REDACTED] pour délivrer :

- Certificat de vie ;
- Certificat de vie maritale ;
- Attestation de composition de ménage pour la Belgique ;
- Imprimé E401 pour les français travaillant en Belgique pour percevoir les allocations familiales ;
- Imprimé de filiation pour les enfants scolarisés en Belgique ;
- Déclaration de départ à l'étranger (changement de résidence) ;
- Attestation de domicile ;
- Attestation d'inscription sur la liste électorale ;
- Lettre d'information de radiation des listes électorales ;
- L'application des I et II de l'article 8 du Code Electoral tel qu'il en résulte de la mise en œuvre de la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 et du décret n°2018-350 du 14 mai 2018 ;
- Transmettre les demandes d'inscription et de radiation des listes électorales à l'INSEE dans le cadre de la gestion du répertoire unique ;
- La gestion des procurations de vote en matière d'établissement et de transmission ;

- L'établissement et la transmission d'une procuration de vote de manière dématérialisée par télé-procédure.

Article 2 – Délégation de signature est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité, à [REDACTED], en matière de finances pour :

- La certification de la conformité et de l'exactitude des pièces à l'appui des mandats de dépenses et titres de recettes ;

Article 3 – [REDACTED] la signature est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité, à [REDACTED] en matière de ressources humaines pour :

- Les autorisations de formation ;
- Les ordres de missions permanents et temporaires ;
- Les états de frais de déplacement et de représentations (hors formations) ;
- Les autorisations de congés (congés annuels, ARTT, heures de récupération, CET...) ;
- Les formulaires d'absence pour maladie et les formulaires de reprise d'activité.

Article 4 - L'apposition de la signature devra être précédée de la formule suivante :

Pour le Maire et par délégation
Fonction, prénom et nom du signataire

Article 5 – Cette délégation sera applicable pendant toute la durée de l'exercice des fonctions de l'agent sous réserve de son retrait ou de son abrogation.

Article 6 – Le présent arrêté remplace et abroge, dès son entrée en vigueur, l'arrêté DCPAJI_AR2023_0060 du 31 juillet 2023 portant délégation de signature à [REDACTED]

Article 7 - Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis au Trésorier de TOURCOING ;
- Transmis au Procureur de la République ;
- Notifié à l'intéressé délégataire.

Article 8 – La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **15 JAN. 2026**

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING



Signature et paraphe de l'agent délégataire :

[REDACTED]

Accusé réception en Préfecture le : **15 JAN. 2026**

Publié sur le site Internet de la Ville le : **19 JAN. 2026**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2025_073

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 15/01/2026

Objet : Arrêté de délégation [REDACTED]

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Institutions et vie politique - Delegation de signature

Date de télétransmission : 16/01/2026

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_AR2025_0073 = Arr_t_ de d_l_gation [REDACTED].pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260115-DAJI_AR2025_073-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 16/01/2026